

# La liberté, c'est choisir son mode de vie

Depuis longtemps, nous avons décidé de vivre en yourte dans la nature pour offrir à nos enfants une vie plus saine.

Le 1<sup>er</sup> février 2010, nous nous sommes installés à Lagnes sur des terres privées dont nous sommes usufruitiers par bail agricole.

Nous sommes éleveurs enregistrés à la MSA et futurs agriculteurs. Nous produisons nous-même une grande partie de notre alimentation, notre électricité, utilisons l'eau du puits, des toilettes sèches et retraitons nos eaux grises par phyto-épuration, le tout dans un souci constant de l'écologie.

La législation étant confuse en matière d'habitat démontable, nous avons du nous contenter de l'accord verbal du Maire pour légitimer notre « ferme économe ».

Cependant, dès le 17 février 2010, nous avons fait l'objet de poursuites administratives de la part de la Mairie, puis de la DDT et enfin, du Parquet qui nous a intenté un procès en correctionnelle, **le lundi 29 août 2011 à 14 heures au T.G.I d'Avignon**, pour non-respect du permis de construire et du Plan d'Occupation des Sols. Hors, une yourte n'est pas une construction mais bel et bien une tente.

**Nous avons GAGNE le procès en première instance et sans ambiguïté aux vues des conclusions du Juge , mais le Procureur a fait appel et nous a convoqué le vendredi 9 mars 2012 à 8 heures 30 à la Cour d'Appel de Nîmes.** Et le 13 avril 2012, à notre grande surprise, le jugement a été diamétralement opposé. Non seulement nous avons été jugés coupables (ils estiment donc qu'une yourte est une construction ???) mais, en plus, nous devons payer une amende de 1000 euros et vider les lieux dans les trois mois sous astreintes.

De part la logique et le bon sens, notre installation est légitime : nous trouvons une solution à la précarité de l'habitat, devenu rare et cher, ainsi qu'à la catastrophe écologique liée à l'exploitation industrielle de la planète. Nous réhabilitons des terres abandonnées, envahies par la pinède, et donc dangereuses. Nous participons au retour à une économie locale et équitable.

Les installations comme la notre sont, pour l'instant, montrées du doigt et subissent des persécutions administratives. Pourtant, nous sommes persuadés, comme beaucoup de gens aujourd'hui, que cela représente des solutions viables, écologiques, économiques et durables pour l'humanité.

**Nous avons le devoir de laisser une Terre propre à nos enfants !**

Amidou, Stéphanie et leurs enfants